

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire  
M. Michel Brien, conseiller  
M. Réjean Boutin, conseiller  
M. Adrien Steudler, conseiller

Est absent : M. Claude Baillargeon, conseiller  
M. Robert Chabot, conseiller  
M. Christian Beaudry, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 août 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine.**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES :**

La séance ordinaire est ouverte à 19 h par M. François Boissonneault, maire de Racine.

Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014;

**4 PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

**5 ADMINISTRATION :**

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 5 août 2014;

5.2 Point d'information :

5.2.1 Prochaine séance du conseil – 2 septembre 2014 au Centre communautaire de Racine;

**6 CORRESPONDANCE :**

6.1 Liste des correspondances;

**7 RÈGLEMENT :**

7.1 Avis de motion du règlement 247-08-2014 modifiant le règlement 236-11-2013 quant aux lieux d'affichage des avis publics et de tenue des séances du conseil;

**8 RÉOLUTIONS :**

8.1 Demande d'appui financier – projet Lance ton disque;

8.2 Confirmation d'acquisition – lots au chemin J.-A. Bombardier – MFFP;

8.3 Tournoi de golf de nuit de l'Association des pompiers de Valcourt;

8.4 Tournoi de golf au profit de la Société Alzheimer de l'Estrie;

8.5 Offre de publicité – Centre d'art de Richmond;

8.6 Demande de contribution financière – Jeux du Québec-Estrie;

8.7 Demande de don pour les portes ouvertes de la Ferme Brio;

8.8 Modification du lieu des séances du conseil;

**9 QUESTIONS DIVERSES :**

**10 DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

## **11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

2014-08-157

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

## **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

2014-08-158

### **3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014**

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal tenue le 7 juillet 2014.

Il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2014, et que le procès-verbal de la séance soit et il est accepté tel que rédigé.

## **4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 09.

Le sujet du point 7.1 a été discuté.

## **5. ADMINISTRATION :**

2014-08-159

### **5.1. Adoption de la liste des comptes à payer au 5 août 2014**

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la liste de comptes à payer au montant de deux cent neuf mille quatre cent quinze dollars et trente-neuf cents (209 415,39 \$) préparées par le Directeur général adjoint, couvrant la période du 27 juin au 5 août 2014, soit adoptée.

### **5.2. Point d'information**

#### **5.2.1 Prochaine séance du conseil – 2 septembre 2014 au Centre communautaire de Racine;**

M. le maire précise qu'à compter du mardi 2 septembre 2014, les séances du conseil se tiendront au centre communautaire dans la salle Bouleau.

## **6. CORRESPONDANCE :**

### **6.1. Liste des correspondances**

La liste des correspondances reçues au mois de juillet est remise aux membres du conseil.

## **7. RÈGLEMENT :**

2014-08-160

### **7.1. Avis de motion du règlement 247-08-2014 modifiant le règlement 236-11-2013 quant aux lieux d'affichage des avis publics et de tenue des**

### **séances du conseil;**

Avis vous est par les présentes donné par M. Réjean Boutin, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil, il proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement numéro 247-08-2014 modifiant le règlement 236-11-2013 quant aux lieux d'affichage des avis publics et de tenue des séances du conseil.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

## **8. RÉOLUTIONS :**

2014-08-161

### **8.1. Demande d'appui financier – projet Lance ton disque**

CONSIDÉRANT QUE Le Vent dans les Arts projette une 2e édition au projet Lance ton disque et ton spectacle à l'automne 2014;

CONSIDÉRANT QU' une demande de financement a été faite auprès de la municipalité au coût de 100 \$;

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que ce conseil ne contribuera pas à la 2e édition du projet Lance ton disque et ton spectacle.

2014-08-162

### **8.2. Confirmation d'acquisition – lots au chemin J.-A. Bombardier – MFFP**

CONSIDÉRANT QUE le comité Secteur de la communauté des riverains des trois lacs a rencontré les représentants du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour clarifier les besoins et les conditions quant à l'achat possible des bandes de terrain longeant le chemin J.-A. Bombardier;

CONSIDÉRANT l'objectif d'acquisition desdits lots par la municipalité de Racine aux fins de protection environnementale et de préservation de la qualité du Lac Brompton;

CONSIDÉRANT QUE lesdites bandes pourraient être revendues aux propriétaires riverains;

CONSIDÉRANT QUE l'usage exclusif de ces terrains sera limité à l'installation de système septique et champs d'épuration;

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine souhaite conserver son droit d'acquisition sur les lots 3934052, 3934054 et 3934056 pour une période additionnelle de 10 ans advenant la nécessité de couvrir les besoins de champs d'épuration des résidents du chemin des Baies;

Que la municipalité souhaite acquérir en totalité le lot 3933205;

Que la municipalité souhaite acquérir, en totalité, le lot 3856898 avec servitude de passages pour les besoins du Parc National du Mont-Orford;

Que la municipalité souhaite acquérir, en partie, le lot 3933204 d'environ 13 300 m<sup>2</sup> jusqu'au coin du lot 2675937 avec servitude de passages pour les besoins du Parc National du Mont-Orford;

Que la municipalité demande au Ministère des transports du Québec par le biais du Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs le coût individuel, par mètre carré, pour l'acquisition des lots mentionnés ci-haut;

Que la municipalité confirme que les frais d'arpentage et de notaire seront à sa charge.

2014-08-163

### **8.3. Tournoi de golf de nuit de l'Association des pompiers de Valcourt**

CONSIDÉRANT QUE L'Association des pompiers de Valcourt a invité les membres du conseil municipal à son Tournoi de Golf de nuit annuel;

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité ne participe pas à ce tournoi de golf pour cette année.

2014-08-164

### **8.4. Tournoi de golf au profit de la Société Alzheimer de l'Estrie**

CONSIDÉRANT QUE la Société Alzheimer de l'Estrie a invité les membres du conseil municipal à son Tournoi de Golf;

Il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité ne participe pas à ce tournoi de golf pour cette année.

2014-08-165

### **8.5. Offre de publicité – Centre d'art de Richmond**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'art de Richmond a sollicité la municipalité pour faire paraître la carte d'affaires de la municipalité dans l'agenda des élèves 2014-2015 de l'école Les Amis de la musique du Centre d'art de Richmond;

À ces causes, il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité ne fera pas de publicité dans l'agenda des élèves 2014-2015 de l'école Les Amis de la musique du Centre d'art de Richmond.

2014-08-166

### **8.6. Demande de contribution financière – Jeux du Québec-Estrie**

CONSIDÉRANT QUE l'appui financier d'un athlète permet à ceux-ci de s'initier à la compétition sportive et de développer leur goût pour le sport;

CONSIDÉRANT QU' un participant résidant dans la municipalité de Racine participe au programme sportif dédié à la jeunesse québécoise;

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité contribue financièrement au soutien moral d'un athlète résidant dans la municipalité, pour une somme de cent dollars (100 \$).

2014-08-167

### **8.7. Demande de don pour les portes ouvertes de la Ferme Brio**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de l'UPA organise depuis déjà plusieurs années l'activité " Portes ouvertes " sur les fermes du Québec afin de démystifier la profession d'agriculteur (trice) et de rapprocher les gens de la ville de ceux de

la campagne;

CONSIDÉRANT QUE cette activité connaît un franc succès grâce aux agriculteurs qui ouvrent leurs portes, aux bénévoles qui les soutiennent et à l'implication des partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre prochain la Ferme Brio ouvrira ses portes aux visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE cet événement apportera un certain rayonnement à la Municipalité;

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la Municipalité de Racine accepte la demande de don de la Ferme Brio pour verser un montant de 250 \$ à l'activité Portes ouvertes sur les fermes du Québec qui se tiendra le 7 septembre prochain.

2014-08-168

### **8.8. Modification du lieu des séances du conseil**

CONSIDÉRANT le déménagement des locaux de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 145 du Code municipal, la municipalité doit fixer par résolution l'endroit où elle tiendra ses séances de conseil;

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité statue que ses assemblées ordinaires et extraordinaires du conseil se tiendront, à compter du 2 septembre 2014, au centre communautaire de Racine, au 136, route 222.

Que lors d'un changement de l'endroit où siège le conseil, Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière publie un avis conformément avec l'article 145.1 du Code municipal.

### **9. QUESTIONS DIVERSES :**

### **10. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum)**

La période de questions débute à 19 h 17 et se termine à 19 h 29.

Le sujet du déménagement des locaux de la municipalité, la vocation future du 348, rue de l'Église, l'avenir du terrain du garage municipal au 158 Route 222 et un tuyau dans la rue Fontaine ont été discutés.

2014-08-169

### **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant

M. le conseiller Michel Brien propose la levée de la séance à 19 h 30.

---

M. François Boissonneault  
Maire

---

Mme Mélisa Camiré  
Directrice générale et secrétaire-trésorière